L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 72 rue de Carondelet.

NOUVELLES-ORLEANS.

DIMANCHE 9 MARS 1879.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier de Bonne*:

Le meeting des planteurs du bayou de Large que nous avons annoncé, a eu lieu mardi dernier.

Comme nous l'avons dit, l'objet de ce meeting était l'étude de questions de transports et de désenclavement. Ces messieurs ont d'abord parlé de l'établissement d'un tramway qui partirait du magasin de M. St. Martin pour aboutir au bayou Black; mais ce plan simplement esquissé a été renvoyé à un examen ultérieur.

Il a été arrêté plus longuement à un projet de désenclavement d'une grande partie des terres du bayou du Large et à l'établissement d'un vote de conscription qu'on obtiendrait en faisant entrer par des canaux les lacs Pauchout, Théâtet, Hatch et Boudre.

Ce plan semble à l'exécution au moyen d'une conscription privée.

Nous avons d'autant plus confiance dans la réussite de ce projet que M. F. S. Gerlie en est un des principaux instigateurs.

MM. Aurélie Thézac, Darcé Connolly et Gerlie ont été nommés pour solliciter des souscriptions, les deux premiers pour la banlieue Large et les deux derniers sur le bayou Black.

Il a été convenu qu'une autre réunion aurait lieu aujourd'hui au magasin de MM. Burgatières et Vigneurie. Nous croyons donc que la semaine prochaine nous pourrons donner à nos lecteurs de plus amples informations sur les questions qui s'agitent au bayou de Large.

MEXIQUE.

Nous empruntons à la Revue du *Diario oficial*, de Mexico, les informations suivantes:

—Le Ministère des affaires étrangères a autorisé M. Auguste Canard pour exercer par intérim les fonctions de consul des Etats-Unis d'Amérique à Tampico de Tamaulipas.

—Deux des principaux chefs des révoltés de de Topic se sont séparés de Lerma, sous prétexte de venir à Mexico pour se procurer des ressources.

—Le *Diario Oficial*, dans un numéro du 20 de ce mois, a annoncé que le Pouvoir Exécutif serait très flatté de délégués du congrès scientifique, qui doit se réunir à Paris le 15 mai prochain, pour traiter de l'ouverture d'un canal traversant quelque'isthme du Continent Américain.

—Il se fait un grand commerce par le chemin carrossable entre San Luis et Tampico.

—On a mis à la disposition du public le bureau de San Carlos Yautepec, sur la ligne télégraphique de Tehuantepec.

—Le 5 de ce mois, on a terminé et couvert un tonneau, la chaussée et le pont de la Cruz, sur le lac de Cuyutlan, qui met en communication Manzanillo et Colima.

—Une quantité d'ouvriers travaillent activement à la construction de l'édifice qui doit servir pour l'exposition internationale d'industrie, de commerce, d'arts, etc., du Mexique, qui, d'après le plan, position s'inaugurera le 15 Janvier 1880. Le Ministère des travaux publics a annoncé que tous les Gouvernements, même ceux qui n'ont pas de relations avec le nôtre, seront invités à y prendre part.

—Il y a eu un changement dans le gouvernement de l'Etat de Sinaloa. Un journaliste M. Valadez a été assassiné, on ignore l'auteur du crime: la voix publique en accuse le gouverneur de l'Etat. Le peuple indigné s'est soulevé dans le but de venger M. Valadez; et le gouverneur est allé à la capitale. Le général Loseca avec la force fédérale rentra à l'ordre les insurgés. En attendant, la Législature s'est réunie et a nommé gouverneur par intérim, M. Manuel Monoz, président du Tribunal de Justice de l'Etat; mais l'ordre a été complétement rétabli dans cette partie de la République.

UN ENVOYÉ DE L'INSTITUT NATIONAL DE CHIRURGIE.—L'Institut national de chirurgie ouvrira un de ses chirurgiens les plus expérimentés et les plus populaires à la Nlle-Orléans, le 5 mars prochain et il y restera un mois, amenant avec lui des aides, des ouvriers et du matériel de l'Institut, il sera pleinement préparé à arranger et à appliquer les diverses sophes d'appareils si heureusement employés par les chirurgiens de l'Institut dans toute l'Union. Ce bandage et appareils sont inventés par le Dr H. R. Allen, fondateur de l'Institut, et ils sont fabriqués sur mesure pour les malades et appliqués seulement par les chirurgiens dûment autorisés de l'Institut.

A la dernière Exposition, celle du Centenaire, à Philadelphie, ces bandages, instruments, réceptacles et autres appareils, eut en à concourir contre des appareils pour des objets identiques, de toutes les parties du monde. Voici le rapport du comité des récompenses.

"La commission du Centenaire des Etats-Unis, après un examen attentif de tous les articles exposés à l'Exposition du Centenaire, a accordé le prix le plus élevé, une médaille et un diplôme à l'Institut national chirurgical, pour les raisons suivantes:

1° Il a été trouvé que la collection renfermait plusieurs centaines d'appareils et mécaniques des plus précaux, par l'invention et le dessin, et que l'expérience a démontré leur mérite dans l'usage et qu'il dépassaient en nombre tous les autres articles exposés ensemble.

2° Il a été aussi trouvé qu'ils étaient d'un travail supérieur, les portions métalliques étant hautement travaillées en acier, en nickel, en argent et en or, avec les plus beaux ornements et des compositions, etc., ce qui les rend excessivement légers, confortables et élégants et les fait surpasser tout ce qu'il y avait à l'Exposition.

3° Et parcequ'on tout elle a remarqué leur construction particulière qui permet de les adapter à toutes les difformités et à tous les défauts du corps humain; car cela seul est le secret de leur grand succès dans la guérison de cas qui nécessitent leur application, attendu qu'ils répondent à toutes les exigences, à toutes les complications, en assurant au malade l'aise et le confort tout en corrigeant la difformité.

Voici le résumé de leurs mérites:

1. Originalité de l'invention, dans les appareils orthopédiques.
2. Beauté du travail.
3. Possibilité de les adapter à tous les objets désignés et diversité des appareils pour répondre aux différentes indications.

Les ingénieux fauteuil à bain pour [illegible] chaud et des vapeurs

Signé: Les jurés:
Dr Ernst Fleischel, Autriche.
J. T. Quinton, directeur-général.
Jos. R. Hawley, président.
Signé par le groupe des jurés:
J. H. Thompson, A. M. M. D.
C. B. White, M. D.
William Roth, (Allemagne) M. D.
John H. Campbell, secrétaire.

Des chirurgiens, des médecins et des délégués de France, de Prusse, du Brésil, d'Australie et d'autres pays étrangers ont donné des attestations volontaires et hautement flatteuses à l'Institut national de chirurgie, non seulement pour la supériorité de ses appareils, mais pour Perginalité, le mérite pratique et le succès des méthodes de traitement, dont ils ont été témoins à la division de l'Est à Philadelphie.

La visite attendue à la Nouvelle-Orléans a lieu en conséquence. Le succès obtenu faite à l'occasion de notre dernière visite en février 1878, et aussi en réponse à de nombreuses lettres et à des appels personnels d'amis et de personnes qui désirent profiter de l'occasion pour bénéficier du traitement spécial de l'Institut. La durée de la visite permettra au chirurgien de traiter jusqu'à conclusion finale les cas d'hémorrhoïdes, de fistules; il traitera les maux d'yeux et d'oreilles, les cas reconnus des estomacs, intestins, etc., la paralysie et les difformités qui en résultent, les pieds tordus, les maladies de l'articulation [illegible] les jointures et les [illegible]

[illegible] les malades à d'adresser [illegible] les premiers jours au chirurgien.

Son cabinet est au même endroit que l'année dernière au No 166 rue St-Charles.

☞ Le magasin [illegible] mettre pour ses meubles est le Palais de l'Objet d'Or, coin Bienville et Royale, établi en 1840.

—On lit en détails la partie officielle du *Journal officiel*:

Le président de la République vient de nommer le général M. E. Flageolet d'Almangeas, ret de France, à la lettre par Jules Ferry lui a notifié son *Ministère* à la présidence de la République française.

—*Le Moniteur* du Nord X.... a publié l'article suivant: [illegible] Le lundi matin, une de ces [illegible] dans la jeune femme [illegible] ... on ne s'explique?"

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1879.
Thermomètre: Vents du nord et de l'est, hausse du baromètre, léger changement dans la température et temps partiellement couvert.

Température du 9 mars 1879.
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin...	50	10
Midi.....	70	21
3 h. s.....	72	22
6 h. s.....	68	20

Mariages, naissances et décès [illegible] du 1er janvier au 1er mars 1879.

Mariages.—Frank Sojourn à Mlle Josephine Pitchfield; Henry Meinecke à Mlle Elizabeth Steiner; Henry Bach à Mary Kayser; John A. Bennett à Mlle Tomassitty; James H. Cornish à Mary A. Ryan; Edward Mansfield à Jane Nelson; Joseph Bernard à Mlle Mathilde Michel; Joseph P. Gibbons à Adelia C. Hunter.

Naissances.—Mme Fleni Capderville, une fille; Mme Pierson, une fille; [illegible] Chenal, une fille; [illegible] Hillenkamp, un garçon; [illegible] Ryan, une fille; [illegible] Lynch, un garçon; [illegible] Lynch, un garçon; [illegible] Bernard, un garçon; [illegible] Bouton, un garçon; [illegible] Mouton, une fille; [illegible] Kimball, une fille; [illegible] Lange, jr., une fille; [illegible] Lange, jr., un garçon; [illegible] Bienvenu, un garçon; [illegible] Kurtz, une fille; [illegible] Kurtz, une fille; [illegible] Taylor, une fille; [illegible] Johnson, un garçon; [illegible] Schmit, une fille; [illegible] Kopfler, un garçon; John Harvey, un garçon; T. S. Moore, un garçon; [illegible] Fisher, des garçon.

Décès.—John Finn, 30 ans.
Mlle Gray, 6 ans.
Jules Marni, 33 ans.
Mme Thérèse Orveal, 58 ans.
Martha Thibergs, 6 mois.
Catherine Grunenacher, 64 ans.

Naissances, décès et mariages, de huit à neuf heures, lundi matin:

	Naissances.	Décès.	Mariages.
Lundi.....	10	8	7
Mardi.....	5	3	3
Mercredi.....	20	17	6
Jeudi.....	20	4	7
Vendredi.....	17	9	2
Samedi.....	17	6	7

Une annonce du prépoxé à l'inscription électorale de la paroisse de l'Orléans, Mr. Charles Cavanac, portant à l'inscription des électeurs de la paroisse d'Orléans, qui ne pourraient pas se rendre à la ville pour signer, signal que ses fonctions se bornent à apposer ses preuves, les noms des personnes frauduleusement enregistrées, de celles qui sont mortes ou n'habitent plus la paroisse depuis la dernière élection, enfin de celles qui n'ont pas les qualités exigées par la loi.

Il sera toujours prêt, lorsque les circonstances le permettront, de fournir aux citoyens qui les en requèrent, les listes ou les renseignements nécessaires.

Le travail qui se fait actuellement en dehors de son bureau ne lui paraît pas de ses obligations qui lui sont imposées, et il s'en félicite, car en position de juge vaut qu'aucun acte de ce part soit de nature à jeter des doutes sur son impartialité.

Il ne croit tous d'ailleurs les représentants qui s'assurent en ce moment du nombre des électeurs inscrits et seront obligés de veiller à la participation des listes quand le relevé sera terminé, il les vra décrier, avant d'afficher un nom, si les preuves ne lui sont pas fournies par la loi seul donnée.

Il lui faudra, tout d'abord, l'affidavit de deux citoyens responsables.

Dans les cas de plaintes de non résidence, il faudra établir, non seulement que les quatre conventions ont été passées aux personnes qui habitent les maisons indiquées, mais encore qu'à l'époque de l'enregistrement, ceux dont les noms sont mentionnés y demeuraient, ou, à défaut de cette preuve, il faudra, sont les déclarations des propriétaires qui, à l'époque, inscrivent dans leur actes, et n'y logent plus, soit les dépositions des propriétaires ou des voisins, soit d'autres preuves nécessaires.

Les noms, les dates, les numéros et les rues devront être indiqués aussi clairement que possible.

Dans tous les cas autres que ceux de non résidence, les témoignages devront être clairs, précis et indéniables.

—MM. M. J. Cunningham, Theodore Haller, David Pierson, James T. King, Thomas Flanner, N. H. Campbell, James H. Hill, Louis A. Dalliet, Frank Roggie, Samuel Hynes, Joseph P. Johnson, Joseph H. Stephens, James H. Cosgrove, Wm. H. Jack, Samuel M. Hynes, John H. Tucker, Landry Charleville, Joseph Charleville, W. Beresford Carr, Stephen W. Eyles, John C. Trichell, T. Fredericks, F. Numa Tassin, George Eyles, Chas. A. Barlow, James T. Sprowl, Wm. M. Levy, Marshal H. Carver, Alex Wooler, James M. B. Tucker, George E. Gillespie, M. Evariste Blanchard, Matthew Hartzog, Wm. M. Trumbull, Charles Parker, Charles Levy, James Gonzales, John Hartman, Charles Porter, James W. Little, John De Soto, A. Prudhomme, Charles Hamlin, Overton Brumell, Emile Claustier, David Blackshear, Charles J. Smith, Seymour Curtis, en leurs noms et aux noms des prisonniers de la prévôté Natchitoches, ont offert l'expression de leur profonde reconnaissance à MM. Fred. N. Ogden, L. A. Wiltz, E. A. Burke, W. A. Strong, aux citoyens patriotes de la Nlle Orléans, et aux propriétaires du City Hotel.

Les électeurs démocrates primaires.—Le comité permanent que devra suivre chaque élu central—On sait que les électeurs démocrates primaires ont lieu, mardi, 11, du courant.

Les polls s'ouvriront à six heures du matin et se fermeront à sept heures du soir.

Le président de chaque club central nommera huit commissaires, dont quatre seront déjà désignés par le comité exécutif du parti des citoyens démocrates. Ces commissaires choisiront un juge d'élection, lequel se votera qu'en cas de différence égale des voix. Les vacances qui pourraient survenir parmi les commissaires nommés par le président seront remplies par eux-mêmes, et non par lui.

Les commissaires procéderont au compte des votes immédiatement après la clôture des polls, et dresseront les listes en duplicata avant de quitter les lieux où les élections ont eu lieu, et ces listes, signées d'une majorité des commissaires, seront une preuve *primâ facie* de l'élection des personnes déclarées élues.—Une de ces listes sera aussitôt transmise au président du comité exécutif du district, l'autre à celui du comité exécutif des citoyens démocrates.

Les protestations devront être présentées, par écrit et en duplicata, immédiatement après le compte, contenir les raisons, et être envoyées aux deux présidents.

Il y aura, à chaque poll, deux boîtes—l'une pour les électeurs dont les noms commencent par les lettres A à K; l'autre pour ceux dont les noms commencent par les lettres L à Z, inclusivement. Les commissaires préposés à chaque boîte devront inscrire le nom, le prénom, la résidence et l'âge de chaque votant; ils inverront une liste au président du comité démocrate, l'autre à celui du comité des citoyens.

Les commissaires devront exiger, de chaque électeur, le certificat d'enregistrement de 1878 ou de 1877. Les seuls produits du document pourra motiver une contestation du vote. Les [illegible] ne le juge indépendant, par écrit, sur chaque certificat, la date de l'élection et le lieu que le vote a été reçu. Chaque bulletin sera étampé, par les commissaires ou le juge, en présence de l'électeur, avant d'être déposé dans la boîte. Lorsque les votes seront compris, les bulletins qu'il n'aurait pas été étampés devront être rejetés.

Ceux-là seulement seront le droit de vote à ces élections primaires, qui appartiennent au parti démocrate et à la société des citoyens.

Si le président d'un club central refusait de remplir les devoirs qui lui sont indiqués, le président du comité de paroisse et celui du comité exécutif des citoyens les remplirait.

Les instructions portant les signatures de MM. R. H. Pleasants, Lionel Adams, Bernard C. Shields, et du secrétaire du comité de paroisse, M. J. Velrath.

Départ des prisonniers de Natchitoches.—Les prisonniers de Natchitoches sont partis, hier après-midi, à cinq heures et demie, par le *Bart Able*. Un cortège nombreux—un des plus nombreux que nous ayons jamais vu—dont lequel nous avons remarqué beaucoup de notabilité de la ville, les a accompagnés du City Hotel au bateau. Un détachement de régiment d'artillerie d'Orléans du colonel Bachemin et une compagnie de cavalerie, sont venus se joindre à la procession, qu'ils ont précédée.

Le cortège a descendu la rue de la Comnerce jusqu'à la rue Gravier, la rue du Canal jusqu'au côté nord de la rue du Canal, qu'il a descendu jusqu'à la rue Dauphine, puis il est remonté par le côté sud de la rue du Canal jusqu'au bateau. Au moment où il arrivait au débarcadère, quelques [illegible] de la compagnie du capitaine Bombach [illegible] du temps de canon.

Lorsque le *Bart Able* a quitté le wharf, des bourrelets formidables, étourdissants, se sont élevés du sein de la foule.

La plupart de ceux qui avaient escorté les prisonniers, les ont suivis jusqu'à Carrollton. Deux cents de ces derniers jusqu'à bord des vapeurs pittoresques landis que le bateau remontait le fleuve.

A Carrollton, l'artillerie a encore tonné quand le *Bart Able* a été éloigné du rivage.

Un cadavre.—Dans la nuit de vendredi à samedi, on a trouvé, sur le trottoir de la rue Sixième, entre les rues Prytania et Coliade, le cadavre de John Sharpies, ancien policeman.

Mme Bell demeurait au No. 174 de la rue Erst, [illegible] à une heure et demie, se trouvait chez Mme Pryor, au No. 234 de la rue Sixième, [illegible] à même heure, la détonation d'un pistolet éclatant près de la maison; elle s'est [illegible] à la porte, et a vu un homme de haute taille se dirigeant vers la rue Prytania; elle ne l'a pas reconnu. Descendant de l'escalier, elle s'est arrêtée sur le trottoir, et là a pu examiner le corps d'un homme.

Une jeune femme, seule, est venue frapper à la porte de M. McGurk, qui demeure au No 238 de la rue Sixième, et a demandé M. McGurk lui a demandé ce qu'elle voulait, elle lui a répondu: "Un homme vient de mourir." "Qu'entendez-vous par un homme?" demanda M. McGurk, mais avant qu'elle ait eu le temps de lui répondre, un homme vêtu de noir et tenant un bâton à la main, s'est approché de la porte, et la jeune femme lui a demandé s'il avait fait les ou lui: "Pourquoi mon frère est-il vêtu de noir?" "Il est mourant, puis-le sont partis de la maison." M. McGurk a été d'un temps [illegible] et M. McGurk a été d'un temps [illegible] et M. McGurk a été d'un temps [illegible] et